

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA  
SOCIÉTÉ DE COLONISATION No. 1  
DE ST. HYACINTHE.

Séance du 20 janvier 1872.

Présidence de Louis Taché, Ecr.  
vice-président.

Membres présents—MM. Chalifoux,  
Brodeur, Bernier, Lussier et J. A.  
Chicoine.

Le rapport de la séance précédente  
est lu et approuvé.

M. Bernier fait motion, secondé par  
M. Chalifoux et il est résolu unanimement :  
Qu'un comité spécial et permanent de ce conseil  
soit institué sous le nom de "Comité d'Immigration  
Européenne."

Ce comité sera composé de trois  
membres choisis parmi les membres de  
ce conseil.

Ce comité devra faire rapport de ses  
opérations à ce conseil chaque fois et  
aussi souvent qu'il jugera à propos ou  
qu'il en sera requis.

Ce comité ne devra faire aucune dé-  
pense d'argent appartenant à la so-  
ciété sans une autorisation expresse et  
spéciale de ce conseil.

Ce comité devra prendre tous les  
moyens qu'il jugera convenables pour  
favoriser, au nom de cette société,  
l'Immigration Européenne dans le  
Comté de St. Hyacinthe et à cette fin  
il pourra :

1o. S'informer quelles sont les per-  
sonnes qui, dans le dit comté, peuvent  
offrir une position quelconque aux im-  
migrants.

2o. Recevoir par écrit, au nom de la  
Société, les conditions auxquelles telles  
personnes offrent ainsi une carrière  
aux immigrants, afin d'assurer plus de  
garanties à ces derniers.

3o. Transmettre le plus tôt possible,  
au nom de la société, au département  
d'agriculture, à Québec, la liste de ces  
personnes, ainsi que les conditions of-  
fertes, afin que le gouvernement con-  
naisse le nombre et la qualité d'immi-  
grants qu'il pourra diriger sur le théâ-  
tre d'opération de cette société.

4o. Recevoir les immigrants à leur  
arrivée dans la Province et les proté-  
ger dans leurs arrangements et rap-  
ports avec les personnes qui leur au-  
ront promis une situation.

5o. A loyer toute mesure qu'il ju-  
gera convenable pour atteindre le but  
de sa formation ; pourvu toujours qu'il  
ne puisse engager les fonds ou le crédit

de la société sans l'autorisation expresse  
mentionnée plus haut.

Jusqu'à ce que le conseil en ait déci-  
dé autrement, les Messieurs suivants  
formeront le dit comité : Boucher de  
La Bruère, T. A. Bernier et J. A. Chi-  
coine.

Et la séance est levée.

LS. TACHE,  
Vice-Président.

J. A. CHICOINE,  
Secrétaire-Trésorier.

## Société de Colonisation No 1 de St. Hyacinthe.

### AVIS PUBLIC.

Le Conseil d'Administration de la  
Société de Colonisation No. 1 de St.  
Hyacinthe vient de nommer un comité  
qui est spécialement chargé de l'Immi-  
gration Européenne.

Ce comité, composé de MM. B. de La-  
Bruère, T. A. Bernier et du sousigné,  
désire s'informer quelles sont les per-  
sonnes qui, dans le comté de St. Hy-  
acinthe, peuvent offrir une position aux  
immigrants.

Les immigrants que l'on se propose  
d'attirer ici quant à présent sont des  
fermiers belges et des servantes priées  
parmi les orphelines de la dernière  
guerre.

Toutes personnes du comté qui ont  
des terres à vendre, à louer ou à don-  
ner à ferme sont donc priées de le  
faire connaître sans retard par une let-  
tre adressée à un des membres du dit  
comité ; cette lettre devant contenir la  
désignation de la terre, le nom de la  
paroisse et du rang où elle est située,  
le prix de vente, du loyer où les condi-  
tions de fermage et en général toutes  
informations que l'on jugera convenable  
de donner suivant le cas.

Les personnes qui ont besoin de gar-  
çons de ferme, de jardiniers, etc., sont  
également priées de transmettre immé-  
diatement leur demande écrite à un des  
trois membres du comité en ayant soin  
de mentionner le genre d'ouvrage que  
l'on entend donner à faire et les gages  
qu'on est disposé à payer.

Les personnes qui ont besoin de ser-  
vantes sont aussi priées de produire  
une demande écrite avec mention de  
l'ouvrage et des gages tel que ci-des-  
sus.

On pourra obtenir de plus amples

informations en s'adressant verbalement  
aux membres du comité.

Toutes lettres adressées aux mem-  
bres du comité devront être affran-  
chies.

St. Hyacinthe, 22 Janvier 1872.

J. A. CHICOINE,  
Secrétaire-Trésorier.

A une réunion du conseil Municipal de St.  
Hugues, tenue le 18 courant, M. Ls. Beauregard,  
a été choisi comme Maire, et E. Lafontaine Ecr.  
N. P., Sec.-Trésorier.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'il  
y aura des Courtes au trot à St. Césaire le 30 et  
31 courant. Avis aux amateurs.

Nous saisissons cette occasion pour informer  
le public en général que M. le major S. Denis  
est maintenant à St. Césaire où on pourra le  
consulter pour les maladies de chevaux, etc. Le  
temps des courses offre une belle occasion  
pour aller le voir.

Les messieurs dont les noms suivent ont été  
élus officiers de la société d'agriculture du com-  
té de Richmond pour l'année courante.

Président, Chs. Hall.  
Vice Président, Wm. Stewart.  
Secrétaire-Trésorier, John Main.

Lundi dernier, les flammes ont dévoré la  
manufacture de tannin de MM. Miller à Up-  
ton.

L'établissement sera reconstruit.

Le foin se vend à Waterloo 10 piastres la  
tonne. Trois cents cordes d'écorces de pruche  
ont été déchargées à la tannerie des MM. Shaw, à  
Waterloo, samedi 13 courant, et depuis cette  
date il en arrive presque autant tous les jours.

La Société d'Agriculture du Comté de Shel-  
ford, à son assemblée de jeudi dernier, a décidé  
que l'argent de la présente année serait employé  
à l'achat d'animaux de pur sang, à l'usage des  
membres de la Société d'Agriculture du comté.  
En conséquence il n'y aura pas d'exposition

A l'assemblée annuelle de la société d'agri-  
culture du comté de Missisquoi, les messieurs  
dont les noms suivent ont été élus officiers pour  
l'année courante :

H. D. Moore, président.  
Léonard Johnson vice-président.  
George Sulley, sec.-trésorier.

Directeurs :

John F. Montle, Nye C. Martin, S. N. Hun-  
ter, H. A. Hawley, James Crothers, R. L.  
Galer, John Ford et Truman Yates.

Messieurs Lucien Roy, Julien Boivin, Paul  
Gendreau, Charles Hector Laroque, Antoine  
Lague, Charles Boy fils de Charles du Bord  
de l'eau et William T. McIaven ont été élus  
conseillers municipaux pour la paroisse de  
Henryville.

Paroisse de St. Damase.— Conseillers MM.  
Gédon Malot, Louis Casavant, Frs. Dion,  
Cyrille Fréchette, Michel Lussier, David Du-  
fresne et Olivier Fontaine.

A une assemblée subséquente du Conseil  
Municipal, M. David Dufresne a été choisi  
comme maire, et M. X. Tétreau, N. P. secré-  
taire trésorier.

Les élections municipales qui ont eu lieu  
dernièrement à St. François du Lac, ont donné  
les résultats suivants : Etienne Boucher, Ecr.,  
N. P., et M. Israel Desmarais, ont été élu à  
l'unanimité, et MM. Wm. Dauplaise, Joachim  
Cartier, Prosper Pélissier, Joseph Bilodeau et  
Théophile Desmarais, ont été élus après avoir  
subi le vote populaire.